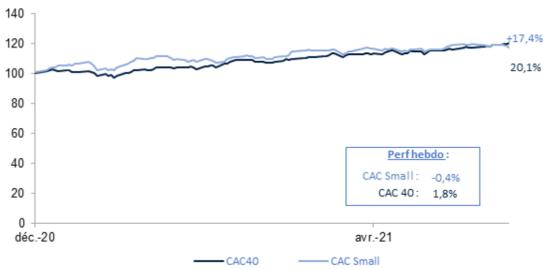


[View this email in your browser](#)

Le Top / Flop de la semaine

Cette semaine le CAC small perd -0,4% alors que le CAC 40 affiche une belle progression de +1,8%. Le CAC 40 dépasse ainsi le CAC small, une première depuis le début de l'année (+20,1% en YTD). **Sur les 165 valeurs qui composent le CAC small, 80 sont ressorties en hausse.**

Performance boursière du 17 juin 2021



TOP

C'est l'équipementier spécialisé dans les sports et loisirs **Abeo** qui s'impose en tête du TOP cette semaine en enregistrant une hausse de +20,4%. La société profite d'une publication de résultats annuels 2020/21 rassurante dans un contexte de crise bien négocié. Ainsi, malgré les mesures de confinement, la baisse des ventes s'est limitée à 26,2% pour un CA 2020/21 de 174,0 M€. Abeo a su faire preuve d'agilité à l'image de l'Ebitda qui ressort à 19,1 M€ contre 22,2 M€ un an auparavant, pour un taux de marge opérationnelle en hausse de 1,6 point à 11% du CA. Bien que les prises de commandes soient en retrait de 29,3%, les indicateurs sont au vert, appuyés par les effets du plan de performance, les synergies créées et la dynamique de marché.

CS Group, spécialiste de la création et de la gestion de systèmes critiques dans les domaines de la défense et de la sécurité, réalise une bonne performance aussi cette semaine, toujours dynamisé suite à la sortie de son plan stratégique « Vision 2024 » qui redéfinit les objectifs après une période tumultueuse et incécise de crise sanitaire (CA en recul de -9%, projets reportés...). Le Groupe table sur un CA de 400 M€ (doublement de l'activité) boosté par l'activité d'une part et les acquisitions de l'autre. La société compte se réorganiser en deux divisions (Défense/Espace et Industriel/Cybersécurité), repenser sa R&D et travailler sa coordination interne. Le cours gagne +17,9% au cours de la semaine.

Le groupe de chimie biologique **METabolic Explorer** vient compléter le trio de tête en enchainant plusieurs bonnes nouvelles cette semaine. Tout d'abord, l'entreprise annonce la reprise de la production sur le site d'Amiens grâce à la reprise progressive des commandes. La société confirme en annonçant quelques jours plus tard avoir honoré les premières livraisons de PDO à ses partenaires et clients. Le PDG Benjamin Gonzales se réjouit du succès de l'industrialisation du PDO et affirme ses ambitions de se positionner comme leader dans le domaine de la production par fermentation d'ingrédients fonctionnels. Ces annonces ont dopé le cours de bourse qui gagne +14,4%.

FLOP

Compagnie des Alpes prend la tête du Flop cette semaine en affichant une lourde chute de -16,3% suite à son annonce d'augmentation de capital de 231 M€. Le groupe émettra 24,5 millions d'actions nouvelles au prix unitaire de 9,40 €, soit une décote proche de 60% par rapport au cours de clôture du jour de l'annonce. Le prix baisse depuis, certainement pour tendre vers le prix d'émission. La période de souscription prendra fin le 23 juin prochain. L'opération vise à renforcer les fonds propres afin de retrouver une capacité d'investissement après les conséquences financières provoquées par la crise sanitaire.

Ensuite, l'ex Pages-Jaunes, **Solocal Group**, poursuit sa phase descendante et enchaîne les mauvaises nouvelles ces derniers temps. Après avoir été condamné pour harcèlement moral après 6 ans de procédure et accusé de refuser de rembourser les frais de télétravail, Solocal annonce que Pierre Danon, Président du Conseil d'administration et PDG, quitte la direction du Groupe pour se consacrer à d'autres projets. Hervé Milcent le remplacera en tant que nouveau Directeur général. Ainsi le titre chute de -10,1% sur la semaine.

Pour terminer Bigben Interactive clôture ce flop avec une performance de -9,2% cette semaine. Le groupe présent dans l'édition de jeux vidéo, les accessoires mobiles et gaming et les produits audio s'inscrit dans une tendance baissière.

Inscrivez un ami à la newsletter



Facebook



Twitter



Email

Newsletter réalisée par Cécile Aboulain, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité, l'exhaustivité ou la véridité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être également communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne entrant en possession de ce document doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2021 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

